

DEMANDE D'EXTRAIT
DU CASIER JUDICIAIRE

BULLETIN N° 3

DELIVRE GRATUITEMENT

SEUL LE BULLETIN N° 3 PEUT ETRE OBTENU

ET UNIQUEMENT PAR LA PERSONNE QU'IL CONCERNE

(Articles 774 et suivants du Code de Procédure pénale)

ADRESSEZ VOTRE DEMANDE

SI VOUS ETES NE (E)
EN FRANCE METROPOLITAINE
OU A L'ETRANGER
AU
CASIER JUDICIAIRE
NATIONAL
44079 NANTES CEDEX 01SI VOUS ETES NE (E)
DANS UN DOM-TOM
AU PROCUREUR
DE LA REPUBLIQUE
DE VOTRE LIEU DE NAISSANCEREMPISSEZ COMPLETEMENT ET LISIBLEMENT TOUTES LES RUBRIQUES
(EN CARACTERES D'IMPRIMERIE - UNE LETTRE OU CHIFFRE PAR CASE)

ETAT CIVIL DU DEMANDEUR OU DE L'ENFANT MINEUR POUR LEQUEL LE BULLETIN EST DEMANDE

NOM _____

PRENOM(S) _____

NOM D'EPOUX
(S'IL Y A LIEU) _____

NE (E) LE _____

A _____ ARRONDISSEMENT
(PARIS, LYON, MARSEILLE)N° DEPARTEMENT _____ DOM-TOM
OU
PAYS ETRANGERSEXE M FFILIACTION de _____
(PRENOM DU PERE)et de _____
(NOM ET PRENOM DE LA MERE)

ADRESSE OU DOIT ETRE EXPEDIE LE BULLETIN

N° _____ RUE _____

CODE POSTAL _____

COMMUNE _____

NOMBRE D'EXTRAITS DEMANDES _____

 COCHEZ CETTE CASE
SI LE BULLETIN N° 3 EST DESTINE
A ETRE UTILISE A L'ETRANGER
(Sauf pays de la Communauté Européenne)

Le 19

(SIGNATURE DU DEMANDEUR)

NE PAS JOINDRE D'ENVELOPPE OU DE TIMBRE
POUR LE RETOUR

ART. 781 DU CODE DE PROCEDURE PENALE

LA LOI PUNIT D'UNE PEINE D'EMPRISONNEMENT ET D'AMENDE QUICONQUE EN
PRENANT UN FAUX NOM OU UNE FAUSSE QUALITE S'EST FAIT DELIVRER UN EXTRAIT
DU CASIER JUDICIAIRE D'UN TIERS